



09 JAN. 2025

COMMUNIQUE

Le Directeur de l'Orientation et des Bourses d'études du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, informe les étudiants des universités publiques et privées et ceux des grandes écoles privées, de l'ouverture d'une période de réclamation portant sur les renouvellements de bourses 2023-2024 du 16 au 27 Janvier 2025.

Sont concernés les étudiants boursiers de l'année 2022-2023,

- n'ayant pas été renouvelés au titre de l'année 2023-2024 bien qu'admis en année supérieure;
- n'ayant pas pu faire la correction de leurs numéros trésor money dans le délai imparti (exceptionnellement) ;
- n'ayant pas pu faire de demandes de renouvellement de bourses 2023-2024 sur la plateforme (exceptionnellement).

NB :

- la réclamation est exigée en ligne sur le site de la DOB (www.dob-mesrs.ci) ;
- les dossiers de réclamation sont reçus à la porte 36 de la DOB tous les jours ouvrables de 08h30 à 16h30, et dans les CROU des universités de l'intérieur du pays.

Le dossier de réclamation est composé de :

- la fiche de réclamation à imprimer;
- la photocopie de l'extrait d'acte de naissance ;

Le Directeur

Prof. Adama SYLLA